

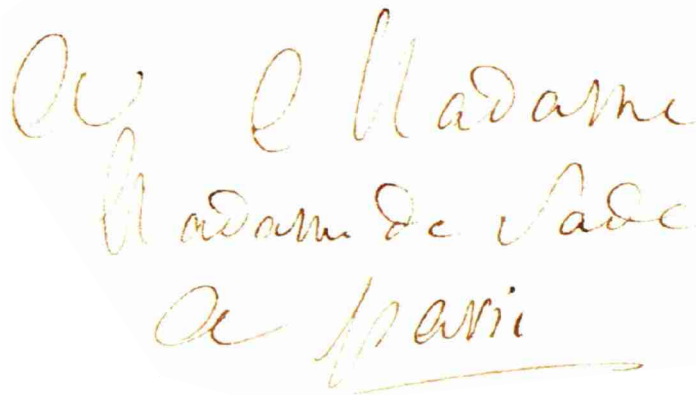


SAM SA  
1204 Genève  
022/ 700 13 80  
www.artpassions.ch

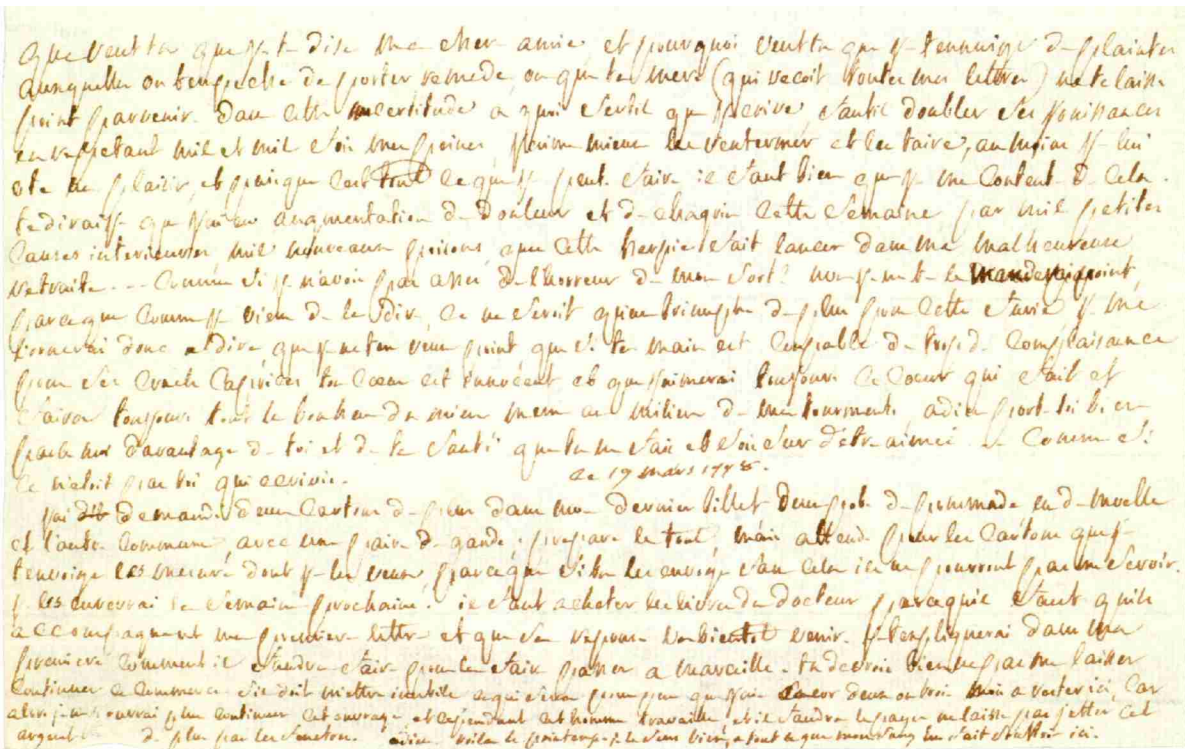
Medienart: Print  
Medientyp: Spezial- und Hobbyzeitschriften  
Auflage: 15'000  
Erscheinungsweise: 4x jährlich

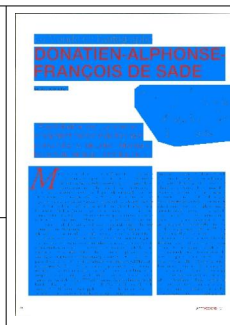
Themen-Nr.: 037.034  
Abo-Nr.: 1088845  
Seite: 68  
Fläche: 84'314 mm<sup>2</sup>

# Le Monde de l'autographe **DONATIEN-ALPHONSE-FRANÇOIS DE SADE**



Donatien-Alphonse-François de Sade (1740-1814), lettre autographe à son épouse Renée-Pélagie de Montreuil, Vincennes, 19 mars 1778, 1 page sur un bi-feuillet, adresse autographe («A Madame / Madame de Sade / A Paris») (116 x 190 mm). Lettre inédite. Fondation Martin Bodmer, Cognoly/Genève  
© Fondation Martin Bodmer / Photos: Naomi Wenger




 SAM SA  
 1204 Genève  
 022/ 700 13 80  
 www.artpassions.ch

 Medienart: Print  
 Medientyp: Spezial- und Hobbyzeitschriften  
 Auflage: 15'000  
 Erscheinungsweise: 4x jährlich

 Themen-Nr.: 037.034  
 Abo-Nr.: 1088845  
 Seite: 68  
 Fläche: 84'314 mm<sup>2</sup>

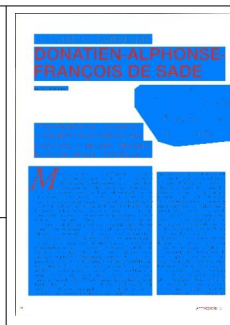
Nicolas Ducimetière

« Faut-il doubler ses jouissances en répétant mille et mille fois mes peines ? J'aime mieux les renfermer et les taire, au moins je lui ôte le plaisir... »

**M**ars 1778. À trente-huit ans, Donatien-Alphonse-François, marquis de Sade, a déjà une longue expérience carcérale derrière lui. Dès l'automne 1763, tout juste quelques mois après son mariage, les frasques et débordements du jeune aristocrate lui avaient valu les premières foudres de la justice, suite aux accusations d'une prostituée choquée par les pratiques blasphématoires et les petits jeux cruels du marquis. Appréhendé, Sade avait ainsi fait connaissance avec les geôles du château de Vincennes. Mais peu de temps : famille et belle-famille s'étaient ingénérées à étouffer l'affaire, expédiant le trublion dans un château de province. Au fil des années toutefois, la conduite du mauvais sujet ne s'amenda pas et les scandales s'enchaînèrent : affaire Rose Keller en 1768 (une jeune veuve pauvre, séquestrée et torturée un dimanche de Pâques), affaire de Marseille en 1772 (quatre prostituées, contraintes par leur client à prendre de violents aphrodisiaques à la cantharide, portent plainte pour empoisonnement). Assignations à résidence, puis condamnations à mort plurent sur Sade, toutes cassées ou amoindries grâce à l'influence de ses proches. S'étant enfui en Italie avec sa belle-sœur (au demeurant chanoinesse bénédictine), Sade réussit, grâce à sa femme, une évasion rocambolesque d'une prison savoyarde et se joua ensuite de la maréchaussée française en se terrant dans ses châteaux provençaux. Installé à Lyon, oubliant à nouveau toute prudence, il devait se livrer à des méfaits de plus en plus sérieux : ayant engagé huit jeunes filles comme domestiques, dont cinq « très jeunes », il pratiqua sur elles des sévices inédits, se plaisant à jouer du canif sur leur peau. Difficile cette fois-ci de passer sous silence le scandale et d'arrêter les poursuites. Sade tenta bien de se faire oublier en accomplissant un nouveau voyage d'une année à travers l'Italie, mais il avait perdu sans recours l'appui de sa belle-famille. Quelques mois après son retour en France, il fut interpellé le 13 février 1777 et incarcéré au château de Vincennes, en vertu d'une lettre de cachet demandée au roi par sa belle-mère, Marie-Madeleine Masson de Plissay (1721-1798), communément appelée « la présidente de Montreuil ». Sade sauvait ainsi sa tête, mais commençait une détention longue de treize années.

**NOTA BENE**

Retrouvez cette lettre intime et inédite du « Divin Marquis » dans l'exposition et le livre-catalogue *Sade – Un athée en amour*, à la Fondation Martin Bodmer jusqu'au 12 avril 2015


 SAM SA  
 1204 Genève  
 022/ 700 13 80  
 www.artpassions.ch

 Medienart: Print  
 Medientyp: Spezial- und Hobbyzeitschriften  
 Auflage: 15'000  
 Erscheinungsweise: 4x jährlich

 Themen-Nr.: 037.034  
 Abo-Nr.: 1088845  
 Seite: 68  
 Fläche: 84'314 mm<sup>2</sup>

Jusqu'à son transfert à la Bastille en 1784, Sade fut enfermé dans le puissant donjon du château de Vincennes. Pour les geôliers de cette prison d'État, il devint « Monsieur le 6 », numéro de sa cellule (qui peut encore être visitée de nos jours). Prisonnier « à la pistole », Sade bénéficiait, grâce à l'argent fourni par sa famille, de conditions de détention aménagées : livres, papier et encre lui étaient fournis, de même que des repas de qualité et les services d'un valet. Cela n'atténuait toutefois en rien sa rage et sa rancœur, principalement envers sa belle-mère, comme l'exprime à merveille cette lettre inédite, adressée le 19 mars 1778 à son épouse Renée-Pélagie de Montreuil (1741-1810) (qui s'était inquiétée de ne plus avoir de nouvelles de son mari depuis trois semaines). La raison de ce silence ? Sade ne souhaitait pas détailler les misères qui étaient les siennes, afin de priver sa belle-mère de ce plaisir : « Faut-il combler ses jouissances en répétant mille et mille fois mes peines ? J'aime mieux les renfermer et les taire, au moins je lui ôte ce plaisir, et puisque c'est tout ce que je peux faire il faut bien que je me contente de cela ». Car il en était convaincu : la source de ces « mille nouveaux poisons », c'était bien « cette harpie », « cette furie » qui venait le persécuter dans sa « malheureuse retraite ». Bref, l'autoritaire vieille dame aux « cruels caprices » se révélait, pour son gendre, une... sadique de la pire espèce ! Encore les termes choisis étaient-ils ici assez bénins, si on les compare à d'autres lettres de Sade, dans lesquelles son imagination en ébullition se plaisait à élaborer les tortures les plus raffinées à l'encontre de sa belle-mère. Sa propre épouse était par ailleurs souvent une autre victime de ces débordements épistolaires. Dans le cas présent, Sade, aussi ingrat que magnanime, se bornait « à dire que je ne t'en veux point, que si ta main est capable de trop de complaisance pour ses cruels caprices, ton cœur est innocent ». Il assurait par ailleurs ai-

mer pour « toujours ce cœur qui fait et fera toujours tout le bonheur du mien au milieu de mes tourments ». Et la lettre de se conclure sur des tendresses que l'épouse dévouée à la patience d'ange accueillait sans doute comme un baume, en dépit de la pique finale : « Adieu, porte-toi bien, parle-moi davantage de toi et de ta santé que tu ne fais, et sois sûre d'être aimée... comme si ce n'était pas toi qui écrivis ».

Suivait un post-scriptum plus prosaïque. Sade y détaillait quelques éléments indispensables à son confort (pommades à envoyer, gants de cuir à faire confectionner d'après un patron en carton), mais aussi un achat de livres. Ceux-ci devaient être fournis au docteur Mesny, un correspondant florentin qui fournissait, contre rétribution, des documents et des informations à Sade, alors attelé à la rédaction de son *Voyage d'Italie*. La présidente de Montreuil avait tenté de mettre un terme à cet échange épistolaire, attendu que son gendre n'était « pas à même d'en faire usage ». Le contact, malgré tout, se poursuivit, vital pour le prisonnier : coucher sur le papier les souvenirs de son escapade à travers la péninsule était pour Sade un puissant dérivatif à sa triste situation. Par ce biais détourné, Sade essayait aussi de savoir, à la fin de son courrier, si sa détention devait connaître une fin prochaine : « Tu devrais bien ne pas me laisser continuer ce commerce [avec le docteur Mesny] s'il doit m'être inutile, ce qui sera pour peu que j'aie encore deux ou trois mois à rester ici ». Le temps, certes, ne devait pas manquer à Sade, mais l'ouvrage demeura néanmoins inédit jusqu'à sa publication, encore partielle, en 1995, à partir des quarante cahiers manuscrits originaux (actuellement exposés pour la première fois au public à la Fondation Bodmer). La missive s'achevait sur un dernier sursaut des pulsions de l'indomptable prisonnier : « Adieu, voilà le printemps, je le sens bien à tout ce que mon sang me fait souffrir ici ». ■